

PRÉFET DE LA RÉUNION

Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement de La Réunion

Service Eau et Biodiversité

12 Allée de la Forêt-Parc de la Providence-97400 Saint Denis

tel:02 62 94 72 50

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉTENTION, DE PRODUCTION ET D'ÉLEVAGE DE GRAND GIBIER (Art R-413-24 et R 413-28 à 30 et 35 à 39 du Code de l'Environnement)

A. IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Etablissement (en cas de personne morale)						
Dénomination ou raison sociale						
Adresse du siège d'exploitation						
Type d'établissement (association, société de droit privé)						
		Personne physiqu	e référe	ente		
Nom et prénoms						
Qualité		propriétaire autre (préciser) :		locataire		
Adresse postale (si différente de l'établissement)						
Téléphone fixe						
Téléphone portable						
Adresse électronique						

Date de création		
Commune de localisation		
Références cadastrales		
Superficie totale (ha)		
Superficie par type de milieu (ha)	- Prairie : - Forêt :	- Friche : - Broussailles :
Bâtiments le cas échéant et équipements particuliers :	- Nombre : - Surface (m²) : - Matériau(x) :	
Description de la clôture :	- Nature : - Dimensions : - Fixation complémentaire au sol : - Renforcement spécifique : - Passage de ravine : □ Oui - Systèmes d'ouverture :	□ Non

Commune de localisation		
Références cadastrales		
Superficie totale (ha)		
Superficie par type de milieu (ha)	- Prairie : - Forêt :	- Friche : - Broussailles :
Bâtiments le cas échéant et équipements particuliers :	- Nombre : - Surface (m²) : - Matériau(x) :	
Description de la clôture :	- Nature : - Dimensions : - Fixation complémentaire au sol - Renforcement spécifique : - Passage de ravine : □ Oui - Systèmes d'ouverture :	: □ Non
Description libre de l'établiss	sement :	
probable des animaux,):		production annuelle escomptée, destination
C. GESTION DES ANIMAUX		
Espèce(s) élevée(s): :		
Origine des animaux :		
NR : nour toute nouvelle intro	duction remplir le formulaire « «	demande d'autorisation d'introduction et/ou

NB: pour toute nouvelle introduction, remplir le formulaire « demande d'autorisation d'intro prélèvement de gibier dans le milieu naturel » dédié (uniquement pour l'espèce Cerf de Java).

Destination des animau	ıx / Catéç	jories d	de l'élevage :			
☐ A: Lâchers : tout parc de chasse	ou partie	des ar	nimaux produits	sont destinés à	être introduits I	également dans un
☐ B : Les animaux dans un parc de cha		itinés à	la production of	de viande ou à c	d'autres destina	ations (sauf lâchers
Détail sur la destination nombre d'animaux prélev			te des élevages	ou parcs de cha	asse, nom et ad	dresse de l'abattoir,
NB : le registre d'entrée cadre du registre d'éleva				nimaux, de leur d	lestination) est	obligatoire dans le
Effectif maximum d'ani	maux pré	sent à	la fois :			
	Mâle	es	Femelles	Faons	Total	
Dont reproducteurs				-		
Nombre de naissances	annuelle	s:				
Localisation des anima	ux :					
Mortalité :						
Plan sanitaire :						
Élevage inscrit au cont sanitaire officiel	Élevage inscrit au contrôle sanitaire officiel			□ non		
Nom et adresse du vét sanitaire de l'élevage :	érinaire					
Adhérent au G.D.S. (respect du plan sanitaire inscrit au contrôle sanitaire officiel)		□ oui		□ non		
Opérations prévues régulièrement (soins, prophylaxie)						
Conduite de l'élevage :						
Mode de nourrissage (d'aliments et fréquence (nourrissage)						
Type d'aliments						
Mode d'alimentation er	n eau					
Mode de conduite		Claustr Systèm	ation ne mixte	□ Ple	ein air	
Rythme de rotation éventuel						
Systèmes de reprise et matériel de contention (nombre, type, dimensio capacités)						

Description libre des modalités de fonctionnement				
Registre d'élevage :				
Un registre d'élevage est ob production de viande à des fins	•		a vocation même	partielle est la
Existence actuellement d'un re	gistre d'élevage :	□ Oui	□ Non	

C. DEMANDE

Je soussigné demande à être autorisé à détenir, produire élever des animaux « gibier » selon les modalités décrites ci-dessus.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis et m'engage :

- à respecter les conditions d'autorisation prescrites par l'administration en vue de la détention d'animaux d'espèces gibier ;
- à permettre aux agents mentionnés à l'article L. 415-1 du code de l'environnement de visiter mon élevage, ces visites étant toutefois assorties des conditions suivantes :
 - * les visites ne peuvent être commencées avant 8 heures ni après 19 heures ; elles ont lieu de jour, en ce qui concerne les installations extérieures ;
 - * elles doivent avoir lieu en présence du détenteur de l'autorisation ou de son représentant ;
 - * elles ne peuvent avoir lieu que dans les lieux où sont hébergés les animaux, dans les annexes de l'élevage nécessaires à l'entretien des animaux ainsi que dans les véhicules dans lesquels ils sont transportés.

t	à	le	9
	t	t à	tà le

Pièces à fournir pour la constitution du dossier :

- 1/ Copie de pièce d'identité
- 2/ Statuts de l'exploitation agricole si autre qu'individuelle
- 3/ Attestation d'inscription ou attestation de cotisation à la M.S.A.
- 4/ Autorisation d'exploiter de la DAAF
- 5/ Extrait(s) de matrice cadastrale ou attestation notariale de propriété
- 6/ Baux de location agricole enregistrés (si location),
- 7/ Plan de situation au 1/25.000 eme sur fond de carte IGN 2
- 8/ Plan de situation sur fond de carte mixte photographie aérienne/cadastre avec report des installations d'élevage en particulier des clôtures ²
- 8/ Extrait(s) de plan cadastral avec report des installations d'élevage en particulier des clôtures
- 9/ Plan des bâtiments
- 10/ Type et modèle des margues individuelles pour l'identification des animaux
- 11/ Attestations ou factures concernant l'origine des animaux reproducteurs
- 12/ Certificat de capacité d'élevage de gibier (ou dossier de demande complété)
- 13/ Formulaire de désignation du vétérinaire sanitaire complété
- 13/ Et toutes pièces justifiant les informations fournies

Arrêté du 5 juin 2000 relatif au registre d'élevage, téléchargeable ici

² Ce plan peut être établi gratuitement sur le site http://geoportail.gouv.fr/

Partie réservée à l'administration				
Avis du Dir	recteur de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt :			
	Favorable Réserves – conditions : Défavorable – motif(s) :			
Avis de la Chambre d'Agriculture :				
	Favorable Réserves – conditions : Défavorable – motif(s) :			
Avis du reg	présentant d'une organisation professionnelle d'élevage du gibier :			
	Favorable Réserves – conditions : Défavorable – motif(s) :			
Avis de la Fédération des Chasseurs (pour les élevages de catégorie A)				
	Favorable Réserves – conditions : Défavorable – motif(s) :			

La présente demande doit être retournée en courrier recommandé avec accusé de réception à la Préfecture de la Réunion

Direction des relations avec les collectivités Territoriales et du Cadre de Vie Bureau de l'Environnement et de l'Urbanisme Avenue de la Victoire 97405 Saint-Denis Cedex

Pour toute information, vous pouvez contacter la DEAL de la Réunion

Service Eau et biodiversité 12 allée de la Forêt Parc de la Providence 97400 Saint-Denis Tél: 02.62.94 72 48